

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2019
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil municipal du 08/04/2019.

Monsieur le Maire présente la décision du maire **N°DEC201903** relative au lancement de consultation des entreprises pour le marché de travaux « Requalification de la plage municipale de Duingt ».

Le Conseil municipal :

- **ADOpte** la constitution **d'un groupement de commandes** pour la fourniture, l'installation et la maintenance sur 3 ans d'un système de **vidéoprotection** entre les Communes de Bluffy, Duingt, Saint-Eustache, Saint-Ferréol, Saint-Jorioz et Talloires-Montmin ; l'adhésion à ce groupement de commandes selon la convention de groupement de commandes consultable en mairie ; l'approbation de la fourniture, l'installation et la maintenance sur trois ans du maillage et des installations complémentaires de vidéoprotection de notre commune aux emplacements situés ci-dessous :

- ✓ CARREFOUR RD1508
- ✓ PLACE DE L'EGLISE

à 12 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. Jean PALAU)

- **ADOpte** le transfert de la compétence « **IRVE : Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)** » au SYANE pour la mise en place d'un service dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge

à l'unanimité

- **ADOpte** le nouveau plan de financement autorisant le Maire à solliciter une subvention CAR auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes concernant le projet de la Requalification de la plage municipale de Duingt (annule et remplace la délibération n°20180603)

à l'unanimité

- **ADOpte** le projet du Grand Annecy « **Programme Local Habitat** » (PLH) 2020-2025 dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements,
- ✓ Répondre aux besoins en logement et en hébergement → 6 logements/ an pour Duingt
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat,
- ✓ Améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

à l'unanimité

- **ADOpte** la demande de subvention « Ruralité » d'un montant de 67 500 € HT concernant l'aménagement des abords du projet de la Requalification de la plage municipale de Duingt dans le cadre du contrat CAR auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes

à l'unanimité

- **ADOpte** l'acquisition des parcelles AD278 et AD457p1 de M. GAUME Frédéric, situées au lieu-dit Prés des Viviers, Route de Champanaise, au prix de 6€/M² (annule et remplace la délibération D20190210)

à l'unanimité

- **ADOpte** l'acquisition des parcelles AD273 et AD279 de Mme BORN Elisabeth, situées Route de Champanaise, au prix de 20€/M² (annule et remplace la délibération D20190211)

à l'unanimité

- **ADOpte** le procès-verbal du Grand Annecy de la restitution de la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs » du bien en pleine propriété « Aire de jeux » à la commune de Duingt

à l'unanimité

- **ADOpte** l'institution d'une Commission MAPA (pour les marchés publics à procédure adaptée) dont la composition des membres est à l'identique de la Commission d'appel d'offres

à l'unanimité

La séance est levée à 21 H 40

Le Maire,
Marc ROLLIN

Le registre des délibérations est consultable en mairie.